Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260407-D_2023_03_31_11-DE

D.N°2026.03.31*11

COMMUNE DE BERHET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 25/03/2026
Nombre en exercice : 11
Nombre Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Dont Nombre de procuration : 00

SÉANCE du Mardi 31 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente-et-un du mois de Mars à 19 heures les membres du conseil municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; LOAS Sylvie ; DROUMAGUET Pierre-Marie ; RIBAUT Laëtitia ; OLLIVIER Guirec ; RONCIERE Céline ; SOYEUX Émilie ; LEGRAS Olivier
Absent excusé ayant remis procuration :
Absents excusés :
Secrétaire de séance : CHAPELAIN Yvon

Objet : Désignation des correspondants à la défense et à la sécurité routière.

Madame le Maire indique qu'il convient de désigner les correspondants à certains services publics pour la sécurité et la défense.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres

DESIGNE

- *Correspondant à la défense*
  STEPHAN Pierre

- *Correspondant à la sécurité routière*
  SOYEUX Émilie

AUTORISE Mme le Maire à signer la présente délibération.

DEMANDE à Mme Le maire d'en informer M. Le Préfet.

Le secrétaire de séance,
CHAPELAIN Yvon

MAIRIE de BERHET
Côtes D'Armor

Le Maire,
Laurence BENECH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.